



CGT Métropole de Lyon CGT Ville de Lyon

Lettre ouverte à Monsieur David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon

Monsieur le Président,

Nous souhaitons vous interpellé une nouvelle fois sur les conditions dans lesquelles se mettent en place le rapprochement des Antennes Solidarité des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon et des Maisons De la Métropole (MDM).

Ce rapprochement s'inscrit pleinement dans le cadre du Pacte de Cohérence Métropolitain voté par le Conseil de la Métropole le 10 décembre 2015. Parmi d'autres mesures et conformément au vote unanime des conseillers métropolitains, la complémentarité des missions des CCAS et des MDM a abouti depuis février 2018 à la création d'espaces d'accueil et d'accompagnement commun à Lyon : les Maisons de la Métropole pour les Solidarités (MDMS).

Lors du Comité Technique et CHSCT du 7 novembre 2017, les représentants de l'administration ont largement développé les objectifs cohérents de cette nouvelle réorganisation des services sociaux et médico-sociaux : éviter la multiplicité des lieux d'accueil, simplifier le mille-feuille administratif et délivrer un service de qualité à la population de Lyon. Lors de ce même Comité Technique et CHS-CT, c'est également à l'unanimité que tous les syndicats représentatifs, dont la CGT, se sont exprimés défavorablement quant à la mise en œuvre de ce projet et l'évolution du contenu et des conditions de travail en découlant pour les agents.

Et Coûte que coûte, sous couvert d'une pseudo-consultation des agents, sans daigner écouter leur voix, vous avez œuvré à la mise en place forcée du rapprochement CCAS-MDM. Mais, force est de constater aujourd'hui que la réalité est bien moins satisfaisante que le projet sur le papier !

La réduction des lieux d'accueil a conduit à une large perte de proximité entre les services et les citoyens. In fine, à Lyon, 18 lieux d'accueil contre un total de 25 sites avant le rapprochement. Les usagers doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un interlocuteur et parfois même se rendre dans un autre arrondissement que celui du rdv avec le travailleur social pour recevoir une aide alimentaire.

La mise en place d'un lieu d'accueil et d'accompagnement commun CCAS-MDM a certes permis un raccourcissement des délais de rendez-vous ... mais exclusivement pour les nouveaux usagers du service social. Pour tous ceux qui bénéficiaient déjà d'un accompagnement social : 3 à 4 semaines d'attente s'imposent toujours !

L'accompagnement social, cœur du métier, reste insuffisant pour répondre aux réels besoins du public. Force est de constater qu'entre contraintes et A.I.S (Accueil Inconditionnel Social), les travailleurs sociaux sont contraints, par manque de temps, de mettre de côté tout réel accompagnement social.

Sous couvert de simplification, de fait c'est une complexité autre qui s'est mise en place, avec notamment au sein d'une même équipe sociale, médico-sociale ou administrative, la présence d'agents relevant de la Métropole et d'agents relevant de la Ville de Lyon. Même travail, même poste mais une hiérarchie, un salaire, des droits à congés différents ! Dans ces conditions où sont les promesses de simplification ?

De façon plus préoccupante, que dire des délais d'intervention excessifs pour la mise en place d'une aide éducative dans le champ de la protection de l'enfance ? Jusqu'à 4 mois d'attente pour la présentation en CE (Commission Enfance) d'une situation d'un enfant en danger ou risque de danger, puis 8 à 10 mois d'attente pour qu'un travailleur social soit mandaté pour débiter l'accompagnement de l'enfant. Ces délais sont inacceptables. Est-ce là la volonté de la Métropole, ne pas agir là où les besoins sont les plus réels et urgents ?

Quant aux agents des MDM et MMS, les réorganisations de services réalisées en 2016-2017 et encore 2018 les ont contraints, entre autre, à devoir se déplacer et intervenir, parfois plusieurs fois par jour, sur plusieurs arrondissements à Lyon ou sur plusieurs villes et communes de la Métropole. Certains secteurs d'intervention s'étendent actuellement sur plus de 40km. Les agents déplorent unanimement une perte de temps considérable dans les transports au détriment des missions d'accompagnement social qui leur sont confiées. Un manque criant de véhicules de services se fait entendre sur les territoires, obligeant certains agents à utiliser leur véhicule personnel à des fins professionnelles.

Au quotidien, les agents déplorent également une charge de travail croissante. Les postes vacants sont de moins en moins remplacés rapidement. La charge de travail est reportée sur les agents en poste qui très rapidement doivent faire face à une surcharge de travail, source de stress et d'épuisement professionnel pouvant aller jusqu'au burn-out pour de plus en plus d'agents. Le recours à l'équipe renfort social devient de plus en plus difficile, plusieurs travailleurs sociaux renforts étant régulièrement mandatés pour intervenir en urgence à la Méomie, service d'accueil des mineurs non accompagnés.

Au sein des services de Protection Maternelle Infantile (PMI), tout comme dans les services Personnes âgées – Personnes Handicapées (PA-PH), la pénurie criante des médecins a des conséquences directe sur la qualité du service public, sur la prise en charge des situations des personnes âgées et handicapées et sur la protection sanitaire des mères et des enfants. Il est urgent que la Métropole de Lyon se dote de réels moyens afin de développer l'attractivité des postes de médecins afin de pourvoir les postes vacants.

Il en est de même pour les postes de gestionnaires PH très insuffisamment pourvus entraînant des délais de traitement de dossiers inacceptables et largement supérieurs à ceux définis par la loi.

Concernant l'accueil des Mineurs Non-Accompagnés (MNA), la situation reste alarmante. La Méomie, service de la Métropole (Méomie) en charge de l'accompagnement des mineurs, est saturée et les moyens humains et financiers qui lui sont alloués sont largement insuffisants au vue du nombre croissant de jeunes migrants qui se présentent sur la Métropole de Lyon. Il en est de même pour Forum Réfugié, association missionnée depuis le 10 avril dernier par la Métropole pour assurer le premier accueil et la détermination de l'Age des personnes migrantes se présentant mineurs isolés. Depuis trop longtemps, de trop nombreux jeunes mineurs ne reçoivent rien des pouvoirs publics pour se nourrir et se loger. Est-ce humainement acceptable de la plus grosse Métropole de France ?

Aussi nous vous demandons instamment :

- La réalisation immédiate d'un premier bilan quant à la création des MMS à Lyon tant sur la qualité de service public délivré aux usagers des services sociaux que sur les conditions de travail des agents
- L'arrêt des réorganisations incessantes des services sociaux et médico-sociaux tant que les évaluations des précédentes ne sont pas établies.
- Des moyens humains, matériels et financiers en adéquation avec les besoins de la population et pour mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire de la Métropole

- Le respect des missions des travailleurs sociaux avec une réelle amélioration de leurs conditions de travail
- Un accès universel pour le public accueilli

Afin que ces revendications soient prises en compte, en prenant en compte des principes de justice sociale et de solidarité, nous vous demandons l'ouverture immédiate de négociations, dans le cadre d'un dialogue social réel.

Dans un premier temps et de façon urgente nous vous demandons, monsieur le Président, de nous recevoir et de nous écouter.

Pour la CGT Métropole de Lyon,

Dominique Raquin
Secrétaire général CGT Ufict-Métropole



Pour la CGT Ville de Lyon,

P/o Richard Delauzun,
Secrétaire général CGT Ville de Lyon



